



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2022
Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP COLMAR
SAID CAMPAGNE
3 RUE FLEISCHHAUER
68026 COLMAR CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 07 93 721 667 186
Déclarant 2 (C) : 14 24 502 243 318
Référence de l'avis : 23 68 A022332 15
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

10 RUE DU 4E SPAHIS MAROCAINS N

68500 GUEBWILLER

Numéro FIP : 680 49 81 2832387789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 68002

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP COLMAR
SAID CAMPAGNE
3 RUE FLEISCHHAUER

68026 COLMAR CEDEX

POSTOLACHE LUCIAN
OU POSTOLACHE ALINA
10 RUE DU 4E SPAHIS MAROCAINS N
68500 GUEBWILLER

Somme qui vous est remboursée

196,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 3024 350X XXXX XXX6 385

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

36 887

Nombre de parts :

4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 07 93 721 667 186

Déclarant 1 - Nom de naissance : POSTOLACHE

Déclarant 2 - Nom de naissance : DRULEA

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 21123	Déclar. 2 26120	Enfant(1) 0
Autres revenus imposables.....			122	
Total des salaires et assimilés ²	21123		26242	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 6054		- 4424	
Salaires, pensions, rentes nets.....	15069		21818	0
Revenu brut global.....				36887
Revenu imposable.....				36887
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				0
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Impôt total avant crédits d'impôt.....				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Emploi salarié à domicile.....		Montant déclaré 551	Montant retenu 551	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 276
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 276
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				- 276
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :				- 81
Avance immédiate de crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2022.....				+ 161
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :				- 196
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				196

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵

36887

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1	Déclar. 2
12280	12280

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401